



ASSISTANCE TECHNIQUE

ENGAGEMENTS CLIENT

L'entreprise, faisant appel à **ABCOLOR pour les produits Floorcolor®** sur un chantier en assistance technique, s'engage à :

- Respecter les dates prévues au préalable.
- Respecter les températures inscrites sur la fiche de pose du revêtement.
- Avoir les murs (neufs ou rénovés) recouvert d'au moins une couche d'impression.
- Préparer les supports (ponçage, aspiration, réparation, etc...).
En aucun cas **ABCOLOR** n'interviendra sur ces étapes de chantier.
- Avoir sur le chantier l'ensemble des outils nécessaires pour la pose du produit à appliquer (voir fiche de pose et fiche du parfait applicateur). Si cette condition n'est pas respectée, **ABCOLOR** n'interviendra pas sur le chantier et la journée sera facturée.
- Mettre à disposition le personnel nécessaire déterminé par le responsable commercial du secteur.
- Évacuer les déchets.

RESPONSABILITÉS CLIENT

L'entreprise, faisant appel à **ABCOLOR** pour un chantier en assistance technique, reste la seule responsable au bon déroulement du chantier. Cela signifie que c'est la seule à prendre l'initiative de démarrer et de poursuivre le chantier en s'assurant que toutes les conditions soient réunies à son bon fonctionnement. Elle en sera l'unique garante.

Si toutefois l'entreprise ne peut remplir ses obligations, elle pourra toujours demander à **ABCOLOR** de prendre en charge le chantier sous réserve de la validation d'un devis fourni posé.

SIGNATURES

Fait à _____ le ____ / ____ / ____ en 2 exemplaires dont un est remis à chacune des parties.

Pour le compte de **ABCOLOR**

M.

L'entreprise :

M.



SAS ABCOLOR
Parc d'Activités du Moulin
15, rue des Étains
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS
(France)



SIRET : 818997 793 00018
APE : 4399C

Email : info@abcolor.design
www.abcolor.design

